

De : L'Administration Provinciale
Sœurs Marianistes – France
Aux : Sœurs de la Province
Circulaire : n° 21
Objet : Conseil Provincial Extraordinaire

Sucy en Brie, le 12 octobre 2014
Fête de Notre Dame del Pilar,
Journée Mondiale de prière
de la Famille Marianiste.

Biens chères sœurs,

La réunion du conseil provincial extraordinaire, les 4 et 5 octobre, s'est déroulée dans **un contexte particulier pour l'Eglise** : en effet, au même moment, **le synode sur la famille** commençait ses travaux à Rome, et dans quelques semaines, s'ouvrira **l'année de la vie consacrée**. Pour ce qui nous concerne, **le conseil général extraordinaire** venait de se dérouler à Rome début septembre et déjà nous sommes tournées vers **la célébration du bicentenaire de la fondation de nos deux instituts marianistes**.

Nous vivons donc une période riche en événements qui sont et seront des moments de grâce, si nous les accueillons dans la foi. Notre conseil ne pouvait pas, bien sûr, se ressaisir de tout cela mais ces différentes étapes, qui vont se succéder, sont à prendre en compte ensemble pour s'articuler les unes avec les autres. Vous trouverez donc dans cette circulaire des informations mais aussi **des invitations à la réflexion liées à la plupart de ces événements**.

*

Avant de vous communiquer les différentes orientations, je voudrais **qu'ensemble nous nous mettions dans la meilleure attitude possible pour vivre ces événements et tous ceux qui viendront** : qu'ils nous surprennent comme des passages du Seigneur où nous chercherons sa volonté avec un coeur libre. **L'hymne « Le Seigneur passe »**, qui nous est familier, peut nous y aider et nous maintenir en communion les unes avec les autres, sûres que Marie la reprendra discrètement avec nous jour après jour. En effet, tout ce que nous programmons, organisons comme tout ce qui survient de manière inattendue, ne peut prendre sens que si nous nous maintenons dans une attitude de foi et de discernement.

*Le Seigneur passe, ouvriras-tu quand frappe l'inconnu ?
Peux-tu laisser mourir la voix qui réclame ta foi ?
Le Seigneur passe, entendas-tu l'Esprit de Jésus Christ ?
Il creuse en toi la pauvreté pour t'apprendre à prier.
Le Seigneur passe, éteindras-tu l'amour qui purifie ?
Veux-tu le fuir et refuser d'être l'or au creuset ?
Le Seigneur passe, entreras-tu dans son Eucharistie ?
Rappelle-toi que dans son corps Il accueille ta mort.
Le Seigneur passe, oseras-tu lancer ton cri de joie ?
Christ est vivant, ressuscité, qui voudra l'héberger ?
Le Seigneur passe, attendras-tu un autre rendez-vous ?
Pourquoi tarder ? Prends avec lui le chemin de la vie !*

L'année de la vie consacrée puis la célébration de nos bicentennaires ne porteront du fruit que si nous nous engageons personnellement et en communauté à laisser le Seigneur passer dans nos vies, comme le dit si bien cette hymne. Il passe et repasse, en silence certes, mais il parle dans le silence du cœur, c'est donc en écoutant ce que dit notre cœur et en le partageant avec nos sœurs que nous reprendrons, jour après jour, le chemin de la Vie. Mais attention, ces propos ne concernent **pas seulement la dimension spirituelle de nos vies mais tous les domaines, y compris ce qu'il y a de plus terre à terre dans le quotidien de nos communautés**, c'est bien le sens des « 3 offices » voulus par le Père Chaminade. Il est rare, voire impossible qu'une réalité de notre vie personnelle, communautaire et de congrégation ne se réfère qu'à un office. Voilà donc l'esprit dans lequel je vous invite à accueillir les orientations définies par le conseil provincial extraordinaire.

*

Notre réunion a commencé par **un échange de nouvelles concernant la vie de la Province comme la vie de nos communautés** ; les supérieures de communautés vous les transmettront. Nous n'avons pas, bien sûr, oublié **nos trois sœurs résidentes à Auch** et nous avons cherché ensemble comment leur manifester notre présence fraternelle. Le moyen le plus simple semble être de **leur envoyer une lettre régulièrement en leur faisant partager ce qui se vit dans votre communauté, dans la mission de l'une ou l'autre**. Vous êtes donc invitées à vous organiser pour cela, bien sûr, il n'est pas nécessaire d'écrire de longues missives. L'intérêt d'une lettre est qu'elle peut être relue, elle est le signe d'une présence fraternelle.

Un autre moment important fut **la communication sur les travaux du conseil général extraordinaire**, à travers **une communication de la Mère Générale** qui va vous être remise, mais aussi à travers le partage sur certains points qu'il m'a semblé important de reprendre ensemble : **la cause de Mère Adèle, la préparation des bicentennaires** (vous pourrez voir un petit montage) et **les décisions du Conseil de Famille au sujet de la fête du 25 mars**.

Concernant les 2 premiers points, nous avons eu, Sr Dominique Saunier et moi-même, une **rencontre avec Monseigneur Herbreteau, évêque d'Agen et le Père Richer, curé de la paroisse**, afin de voir comment nous pourrions vivre ensemble, diocèse et Congrégation, l'ouverture des festivités autour du 25 mai 2016. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que cet événement est accueilli par l'un et l'autre qui sont prêts à

s'investir et, pourquoi pas, à célébrer la béatification d'Adèle à ce moment-là, ce qui serait de l'ordre du miracle ! Nous avons déjà réfléchi à tout cela en conseil provincial élargi et avec la province de France de la SM (qui a délégué 2 Frères pour la préparation des différentes étapes qui iront du 25 mai 2016 au 22 janvier 2018). A ce jour, presque tout est à construire, en tenant compte des orientations définies par la commission préparatoire et que vous retrouverez dans le petit montage.

Pour ce qui est de **la fête du 25 mars**, le Conseil Mondial de la Famille Marianiste a décidé que cette fête est **fête patronale de la Famille Marianiste**, qu'elle est un moment où l'on célèbre en Famille Marianiste la grâce de chacune des vocations qui s'y vit.

L'année de la vie consacrée, qui s'ouvrira avec le temps de l'Avent, va nous permettre d'**approfondir le sens de notre vocation dans l'Eglise** (vous aurez une feuille avec les différentes étapes). Pour cela, nous disposons de trois textes. Nous avons envisagé la manière de les travailler au moins en partie.

- ⇒ La lettre circulaire « *Réjouissez-vous...* » vient de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique : elle pourrait être approfondie, travaillée lors d'une journée de récollection communautaire,
- ⇒ La conférence du Père Etienne Grieu, s.j. « *Les religieux-ses : des explorateurs de l'Evangile* » pourrait être travaillée en plusieurs étapes en communauté,
- ⇒ La conférence du Père Michel Fédou, s.j. « *De la conversion au témoignage : la vie religieuse comme annonce de l'Evangile* » se prêterait bien à une réflexion avec des laïcs.

A ces textes s'ajoutera, bien sûr, ce qui pourra être proposé dans les diocèses. Le dossier émanant du Service de l'Evangélisation des Jeunes et des Vocations va aussi être publié, il vous sera communiqué.

Notre conseil a pris un moment pour réfléchir à **la dimension économique de notre vie**. Après un temps d'échange sur une conférence du Père Lavigne o.p., relative à la mission de l'économiste, nous nous sommes penchées sur notre Directoire Economique Général qui présente sous une forme pratique ce que disent le droit canon et la Règle de vie, afin de gérer nos biens selon notre vocation. Ce texte est à la disposition de toutes, bien sûr, mais il est peut-être difficile de le reprendre tel quel ; vous êtes plutôt invitées à **relire les articles de la Règle de vie concernant le voeu de pauvreté et la gestion des biens** avant de travailler sur les deux points concrets repris en conseil extraordinaire que sont **les dons faits par la communautés et les comptes annuels**.

*

Je termine en revenant d'abord sur **le rassemblement de Lourdes de l'été dernier** ; celles qui ont participé et celles qui n'ont pu le faire, toutes, vous avez pu avoir des échos dans les différentes publications marianistes. Nous bénéficions maintenant d'un très beau DVD contenant environ 500 photos et les conférences, ne laissons donc pas mourir ce que nous avons reçu et partageons-le largement avec nos soeurs aînées et tous ceux qui nous entourent.

L'été prochain sera marqué par **la retraite de Province ouverte en priorité aux consacrés de la Famille Marianiste, elle sera prêchée par le Père André Fétis**. Il doit nous donner prochainement le thème exact qui devrait s'inspirer à la fois des lettres de Mère Adèle et du texte de notre Pape François : « La joie de l'Évangile ». Cette retraite aura lieu à Avon du 26 juillet au 2 août. S'il y a de la place, nous pensons l'ouvrir à des laïcs de la Famille Marianistes qui ont déjà l'expérience de retraites spirituelles de 8 jours en silence.

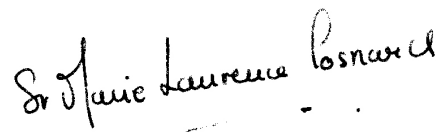
Comme les autres années, **des Estivales seront organisées probablement au Vic du 6 au 10 août**. En ce qui concerne **le camp des JFM de l'été prochain**, nous en saurons plus d'ici peu puisqu'un week-end d'animateurs a lieu prochainement.

Une dernière nouvelle vient clôturer cette circulaire, notre sœur M. Andrée a fait une chute mardi et s'est fracturé le bassin. Elle est hospitalisée en attendant d'être transférée dans un centre de moyen séjour dès qu'elle souffrira moins et qu'une place sera libre. Nous la confions à l'intercession de Mère Adèle avec nos sœurs Stéphanie Morales et Concetta Contu.

« Tu demeures comme la Colonne qui guidait le peuple au désert, jour et nuit. »

nous dit l'antienne de la Fête de Notre Dame del Pilar. Voilà une belle oraison jaculatoire que nous pourrions reprendre souvent durant toute cette période riche en événements qui s'ouvre devant nous.

Que l'Esprit vous éclaire et que Marie vous accompagne dans l'élaboration de projets communautaires vivifiants. Je vous assure de ma prière, compte sur la vôtre et vous embrasse de tout coeur.



Soeur Marie Laurence
Provinciale de France